

<input type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/> Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/> Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/> Technologie
<input type="checkbox"/> Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/> Réglementation
	<input type="checkbox"/> MCeX

CIRCULAIRE
Le 5 juin 2009

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ - SUIVI
Domtar Corporation (UFS)
Regroupement d'actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Domtar Corporation (« Domtar ») a annoncé le 29 mai 2009 que ses actionnaires ont approuvé la mise en oeuvre d'un regroupement d'actions selon un ratio d'un pour douze (1:12) de ses actions ordinaires en circulation. Domtar s'attend que le regroupement d'actions prenne effet à 18 h 01 (HE) le 10 juin 2009.

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options Domtar seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** **8 juin 2009**
- **SYMBOLE DES OPTIONS :** **UFS devient UFQ**
- **NOMBRE DE CONTRATS :** **Inchangé**
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** **- 8 actions ordinaires de Domtar**
 - Montant en espèces représentant 0.3333 actions ordinaires de Domtar*
- **MULTIPLICATEUR :** **100**

➤ **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** À la date de mise en vigueur prévue le 8 juin 2009, les limites de position et de levée seront 22 500 contrats.

➤ **CUSIP :** NOTACUSIP

* Le montant en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

La CDCC n'acceptera pas le dépôt de récépissés d'entiercement pour les séries ajustées.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter l'émission des droits de souscription et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés, à la date de mise en vigueur prévue le 8 juin 2009, la nouvelle classe d'options sera:

Domtar Corp.		
Prix de levée actuel	Symbole actuel de la classe	Nouveau symbole de la classe
3,00\$	UFS	UFQ

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI DÉTIENNENT DES POSITIONS ACHETEUR OU VENDEUR SUR CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations de la CDCC.

Richard Bourbonnière
Vice-président, Opérations de marchés

Circulaire no. : 094-2009